

LES MONSTRES, FONT DE LA TELE

DU 21 AU 31 OCTOBRE

CENTRE DE LOISIRS



✂

Nom famille : _____

Prénom enfant 1 : _____

Prénom enfant 2 : _____

Prénom enfant 3 : _____

FICHE D'INSCRIPTION

1 par fratrie si tous les enfants viennent au centre suivant le même planning.

Cochez les moments où votre (vos) enfant(s) sera (ou seront) présent(s) au centre.

	Lundi 21 oct	Mardi 22 oct	Merc 23 oct	Jeudi 24 oct	Vend 25 oct	Lundi 28 oct	Mardi 29 oct	Merc 30 oct	Jeudi 31 oct
Matin									
Repas									
Après midi									
Sortie									

Règlement : Esp ; Chq ; ANCV ; CESU

RECAP	Nb	Tarif	Total	
Journée				Cumul
1/2 journée				
Garderie				
Sortie				

LES MONSTRES FONT DE LA TÉLÉ



Les besoins des plus petits étant différents des plus grands, les enfants sont répartis par groupe d'âge : 3-5 ans / 6 ans et plus avec un accueil spécifique pour les plus grands.

Le thème des vacances de la Toussaint est : les monstres font de la télé
L'équipe d'animation a concocté un programme diversifié... A chaque jour sa parodie soit d'émission, soit de publicité... Tout sera filmé et sera diffusé au cours d'une émission jeu spéciale enfant en fin de séjour ! Les activités manuelles et sportives, ou du bicolage et même de la cuisine rythmeront ces 2 semaines de vacances... un programme chargé !

Les sorties de la période :

Jeudi 24 octobre : Piscine à Argentan - 1/2 journée (matin) - supplément de 2€

Mardi 29 octobre : Parc en folie à Alençon - sortie à la journée - supplément de 4€

Attention, le nombre de places est limité. Une priorité est donnée aux enfants venant 3 fois dans la même semaine, les autres places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée et d'inscription le jour même.

DOCUMENTS À FOURNIR : Fiche d'inscription famille, fiche sanitaire de liaison (1 par enfant), attestation d'assurance extra-scolaire (1 par enfant) et la fiche d'inscription prévisionnelle enfant (1 par enfant).

Les inscriptions sont obligatoires. Les places sont limitées et les enfants pré-inscrits sont prioritaires.

Il est possible que des inscriptions soient refusées faute de réservation préalable. Toute réservation effectuée sera facturée en cas de non présence. Les inscriptions ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement. Les modes de règlement acceptés sont : chèques, espèces, bons loisirs (CAF et MSA), chèques vacances et tickets CESU (papiers). Une cotisation annuelle d'adhésion à l'association d'un montant de 5€ est demandée aux familles. Les inscriptions ne seront acceptées que si le solde des sommes dues par la famille est nul.



LES TARIFS

Quotient Familial	Enfant domicilié sur Sées		Enfant domicilié hors Sées	
	Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée
de 0 à 350€	5.00€	2.50€	12.00€	7.00€
de 351 à 600€	6.00€	3.00€	13.00€	7.50€
de 601 à 900€	7.00€	4.00€	14.00€	8.50€
plus de 900€	8.00€	5.00€	15.00€	9.50€

Supplément sortie : 2€ (petite sortie) ou 4€ (grande sortie)

Garderie : 1€ par jour (matin ou soir et matin et soir)

Certaines communes ont signé une convention avec l'association. Pour les habitants de ces communes, une modulation de tarif est appliquée. Renseignez vous au secrétariat.

Attention : Le centre est fermé le vendredi 1^{er} novembre !!

CENTRE DE LOISIRS DE SEES

par Sées Jeunesse Animation



Contact et renseignements :

Secrétariat : Emilie Moiteaux

Direction : Rachel Pavy

Centre polyvalent - rue du 11 novembre 1918 - 61500 Sées

Téléphone : 02 33 28 17 25

mail : sees.jeunesse.animation@gmail.com

Permanences au centre :

Lundi et jeudi de 13h30 à 18h - mardi de 13h30 à 16h
vendredi de 9h à 12h.

Le centre de loisirs est financé par la Ville de Sées, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne et la Mutualité Sociale Agricole Mayenne Orne Sarthe.

